



Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue à la salle du conseil du Centre de services d'Aylmer, le mercredi 15 mars 2006, à 17 h 30.

PRÉSENCES : Membres

M. Alain Pilon, président et conseiller, district de Val-Tétreau
M. Joseph De Sylva, membre et conseiller, district du Versant
M. Denis Tassé, membre et conseiller, district des Riverains
M^{me} Hélène Rollin, citoyenne
M. Sylvain Pamerleau, citoyen
M. Robert McMillan, citoyen

Ressources internes :

M. Louis-Paul Guindon, directeur, Module culture et loisirs
M. Simon Rousseau, directeur du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
M^{me} Agathe Lalande, responsable de la Politique loisirs, sports et vie communautaire
M. Michel Phillion, chef de division – Infrastructures, plateaux et équipements
M. Denis Charron, responsable, Plateaux et équipements
M. Sébastien Monfils, superviseur, Plateaux et équipements
M^{me} Marie-Hélène St-Onge, responsable des loisirs, Centre de services de Gatineau
M^{me} Céline Farrell, responsable des loisirs, Centre de services de Buckingham et Masson-Angers
M. Yess Gacem, responsable des loisirs par intérim, Centre de services d'Aylmer

Secrétaire

Mona Gravel

ABSENCES

MOTIVÉES : M. Denis Langevin, citoyen
M. Lévis Brazeau, citoyen
M. Malcolm Corcoran, citoyen
M. Alexandre Gauthier, citoyen

DISTRIBUTION : Aux membres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

1. OUVERTURE

Monsieur Alain Pilon débute la séance à 17 h 55 h et souhaite la bienvenue à tous. À la demande de ce dernier, un tour de table est fait afin que chacune des personnes se présente.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Pilon mentionne que le point 9. Politique des loisirs, du sport et du plein air sera discuté immédiatement après le point 6. Accessibilité.

M^{me} Rollin demande d'ajouter au point 12. Varia le sujet « Keskinada ».

CLSVC-2006-06

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Hélène Rollin
Appuyé par Sylvain Pamerleau

D'adopter l'ordre du jour avec l'ajout au point 12. Varia

Adoptée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 FÉVRIER 2006

CLSVC-2006-07

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
DU 7 FÉVRIER 2006**

Il est proposé par Joseph De Sylva
Appuyé par Sylvain Pamerleau

D'adopter le procès-verbal de la séance du 7 février 2006.

Adoptée.

Dans le but d'augmenter le nombre de membres pour la Commission, un avis a été émis dans les journaux afin de recruter de nouveaux membres pour la Commission. M. Pilon mentionne également qu'il a vérifié l'intérêt avec chacun des membres qui siège présentement à la Commission. MM. Corcoran et Gauthier se feront plus parti de la Commission. À la suite de l'avis public, il doit regarder les curriculum vitae reçus et préparer un projet de résolution qui sera présenté au conseil municipal pour adoption du nouveau membership de la Commission.

4. PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INITIATIVES DU MILIEU – VOLET 2

M^{me} Farrell dépose un tableau pour l'analyse des demandes d'organismes dans le cadre du Programme de soutien aux initiatives du milieu, volet 2. Suite aux explications de M^{me} Farrell, les membres s'accordent avec la recommandation.

CLSVC-2006-08

**PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INITIATIVES DU
MILIEU – VOLET 2 – ANALYSE MARS 2006**

Il est proposé par Denis Tassé
Appuyé par Joseph De Sylva

De recommander le versement des subventions du Programme de soutien aux initiatives du milieu, volet 2, pour l'analyse faite au mois de mars 2006.

Adoptée.

5. RÈGLES D'ATTRIBUTION D'UN NOM À UN PARC

M. Denis Charron fait une présentation concernant les règles d'attribution d'un nom à un parc.

À la suite de la présentation et de la discussion, quelques correctifs sont apportés au texte présenté : changement de l'ordre des paragraphes 1, 2 et 3 concernant les « Règles pour l'attribution initiale d'un nom ». Également au point 7. des « Règles pour le changement d'un nom attribué » s'assurer qu'une vérification est faite auprès des conseillers du secteur concerné, ainsi qu'aux « Rôles et responsabilités » y inclure le « Caucus du secteur ».

CL SVC-2006-09

RECOMMANDATION – RÈGLES D'ATTRIBUTION D'UN NOM DE PARC

Il est proposé par Sylvain Pamerleau
Appuyé par Hélène Rollin

De recommander les règles d'attribution d'un nom de parc avec les correctifs proposés.

Adoptée.

M. Denis Charron quitte la rencontre.

6. ACCESSIBILITÉ

Enfants diabétiques

M. Rousseau nous informe qu'à la prochaine Commission, une présentation sera faite en présence de M^{mes} Sandra Dorion et Ginette Renaud concernant les enfants diabétiques.

Un travail a été fait à l'interne, des recommandations ont été soulignées par le Comité des camps de jour, une validation de l'information sera faite au Comité de gestion des loisirs et par la suite une présentation à la Commission. L'objectif est de joindre les enfants diabétiques et l'enfance exceptionnelle aux camps de jour.

Enfance exceptionnelle

M^{me} Lalande nous explique qu'un comité est formé d'un coordonnateur en loisir de chacun des secteurs de la ville. L'objectif est l'intégration des enfants handicapés physiquement et intellectuellement aux camps de jour. Un autre volet qui est également touché est l'enfant avec des troubles de comportement; ce dernier volet est couvert par des organismes qui sont subventionnés.

Une évaluation de la dernière année doit être faite, il faut également tracer le portrait de ce qui se fait dans les différents secteurs, voir également ce qui se fait dans les autres villes au Québec, regarder également avec les différents organismes, compléter l'offre de service, les collaborations possibles et émettre des recommandations.

M^{me} Lalande mentionne également qu'il y a de plus en plus de demandes de parents d'enfants handicapés pour participer aux camps de jour. Le 11 avril prochain, une présentation d'un cadre sera soumise au conseil municipal des différents volets, et les conseillers auront à se positionner.

Une présentation est à prévoir également à la prochaine Commission.

9. POLITIQUE DES LOISIRS, DU SPORT ET DU PLEIN AIR

M^{me} Lalande fait un tour d'horizon depuis le début du projet et nous énumère les étapes qui ont été franchies pour en arriver au document qui a été produit. Elle mentionne également la réflexion concernant la politique qui est passée d'une Politique des loisirs, des sports et de la vie communautaire à la Politique des loisirs, du sport et du plein air, que le volet dit « communautaire » a été remplacé par le « plein air ». Après discussion avec l'équipe des loisirs, on est arrivé à la conclusion que le mandat du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire porte sur les différentes formes de loisir, de sport et de plein air et tout ce qui est dit « à caractère social » devrait relever d'une autre politique.

La présentation de M^{me} Lalande parle de « la volonté d'agir ensemble » d'un effort concerté, du virage pris concernant la vie communautaire au plein air, d'un engagement de l'ensemble des équipes en loisir ainsi que des fondements de la politique : soit la santé et la qualité de vie.

La politique mentionne également un cadre d'action commun : nos forces, nos objectifs, notre mission, nos valeurs, les rôles de la Ville de Gatineau, les cinq choix au cœur de nos actions. Les moyens d'action collectifs : les principes directeurs, les axes d'intervention, la mise en œuvre, les priorités et les recommandations.

Suite à la discussion, les membres de la Commission s'accordent avec le contenu de la Politique, cependant M^{me} Rollin fait mention de son inquiétude et de sa préoccupation concernant le volet plein air. Il y aurait lieu de le développer davantage dans la Politique et de ne pas oublier le loisir vert : lui faire une plus grande place. Elle mentionne également son insatisfaction concernant le contenu de la Politique qui, selon elle, aurait pu aller beaucoup plus loin et avoir une couleur plus gatinoise.

M. Pamerleau mentionne également que le volet communautaire ne devra pas être mis de côté, que la Ville devrait développer une Politique à développement social. À cet effet, M^{me} Rollin mentionne que le gouvernement a déposé un projet de loi obligeant les municipalités à se doter d'un plan à développement social. À cet effet, le volet communautaire devra être intégré à une Politique de développement social.

Les membres demandent à ce que le volet plein air soit bonifié à la saveur gatinoise et de faire ressortir également la notion de villages urbains. M^{me} Lalande apportera les correctifs et fera parvenir une note aux membres de la Commission.

CL SVC-2006-10

RECOMMANDATION – POLITIQUE DES LOISIRS, DU SPORT ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire recommande au conseil municipal d'approuver la Politique des loisirs, du sport et du plein air.

Adoptée.

7. JEUX DU QUÉBEC

M. Guindon nous trace la démarche qui a été faite concernant les Jeux du Québec pour la finale d'été de 2007. La Ville de Gatineau n'a pas été retenue. Suite au processus qui avait été établi, Sport Québec a apporté des modifications au processus. Ces modifications ont été présentées aux villes. Une modification importante a été apportée pour la présentation des jeux, à partir de 2009, les jeux seront présentés une fois par année en alternance, c'est à dire pour 2009 – jeux d'hiver, en 2010 – jeux d'été, etc. D'autres modifications ont également été apportées.

La Ville de Gatineau doit également prendre position afin de connaître son intention à déposer sa candidature pour la finale des jeux d'hiver pour 2009. Suite à la discussion, la Commission désire informer le conseil de sa décision.

Il est proposé par Joseph De Sylva
Appuyé par Denis Tassé

De recommander au conseil de ne pas déposer sa candidature pour la finale des jeux d'hiver de 2009 et de réfléchir pour les jeux d'été 2010.

Adoptée.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne ne s'est présentée.

10. ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DE HULL

M. Rousseau fait un résumé du rapport transmis par M. Gilles Desjardins concernant l'Association de hockey mineur de Hull.

- Prochain CA - 22 mars
 - Sélection du vérificateur comptable ;
 - Date et ordre du jour de l'AGA ;
 - Dépôt du rapport mensuel financier;
 - Dépôt du rapport financier MAHG en fête.

- Paiements stabilisés des loyers des restaurants pour la saison 2006-2007
 - 10 000 \$ en subvention plus des chèques post-datés.

- Finances
 - Situation encore précaire - fin de l'année financière le 31 mars, l'AHMH s'enlignera vers un budget équilibré pour la saison 2005-2006;
 - Préparation de la « Coupe Dodge » :
 - Arénas Sabourin et Guertin « Midget Espoir »,
 - Aréna Cholette « Bantam féminin ».
 - Aucun retard avec les principaux fournisseurs :
 - Hockey Outaouais;
 - Association des arbitres de Hull.

11. COMPLEXE SPORTIF

M. Rousseau mentionne qu'une conférence de presse a eu lieu le 28 février dernier. M. Pierre Lafontaine, directeur exécutif et entraîneur national de Natation Canada, a officiellement donné son appui à la démarche de la Ville de Gatineau auprès du gouvernement du Québec, en vue d'obtenir le financement nécessaire à la construction du complexe sportif et communautaire de Gatineau. Natation Canada appuie fermement le projet du complexe sportif et communautaire de Gatineau.

12. KESKINADA

M^{me} Rollin s'interroge à l'effet que la Keskinada serait en péril, elle se demande si la Ville est au courant de la situation et si des actions sont prises à cet effet.

M. Guindon confirme à M^{me} Rollin que lors de la présentation des subventions des organismes au conseil municipal, le point a été soulevé par les membres du conseil. Une option a été soulevée afin que l'événement soit supporté à la Division fêtes et festivals; cependant, une évaluation est à faire.

Cependant, une entente a été conclue avec la Corporation du festival des montgolfières afin de jumeler les deux événements, une entente a été signée pour une année et le dossier sera à réévaluer.

13. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

CLSVC-2006-12

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Sylvain Pamerleau
Appuyé par Denis Tassé

De lever la séance à 9 h 20.

Adoptée.

Président

Secrétaire